

DELIBERATION N° 86/02-02 - ENQUETE ADMINISTRATIVE PUBLIQUE RELATIVE AU  
CLASSEMENT DANS LA VOIRIE COMMUNALE DES VOTES  
DE LA ZONE INDUSTRIELLE

Monsieur KIELISZEK, Adjoint au Maire chargé de la voirie, informe l'Assemblée d'une demande de classement dans le domaine communal des voies de la Zone Industrielle de LUDRES, formulée par la S.E.B.L. Les travaux de mise en conformité ayant été réalisés, il convient de demander à Monsieur le Préfet, Commissaire de la République de Meurthe-et-Moselle, l'ouverture d'une enquête administrative publique. Les voies concernées sont les suivantes :

- rue Lavoisier,
- rue Denis Papin,
- rue Fresnel,
- Impasse Clément Ader.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,  
décide à l'unanimité :

- de solliciter de Monsieur le Commissaire de la République, l'ouverture d'une enquête administrative publique, afin de procéder à l'intégration des voies et espaces publics de la Zone Industrielle dans le domaine communal.